

## **Réaction aux déclarations du Ministre Bruno Le Maire et des grandes sociétés foncières**

---

### **16 Fédérations du commerce regrettent vivement les annonces insuffisantes du Gouvernement et des bailleurs sur les loyers et appellent à la mise en place d'une solution collective pour l'ensemble des entreprises**

COMMUNIQUE DE PRESSE – Paris, le 18 avril 2020

16 fédérations du commerce signataires de la lettre ouverte au Gouvernement réagissent aux annonces du Ministre de l'Economie et des bailleurs sur les loyers. Le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, a annoncé hier l'annulation de 3 mois de loyers pour les TPE et des négociations gré à gré pour les autres entreprises et leurs bailleurs.

**Si les signataires saluent l'avancée pour les TPE, elles dénoncent des mesures encore très largement insuffisantes et qui ne répondent pas au cri d'alarme lancées par l'ensemble des entreprises et des acteurs du commerce.**

Dans ce contexte, les Fédérations rappellent leurs demandes formulées dans la lettre ouverte qu'elles ont adressée mardi au Premier Ministre, au Ministre de l'Économie et des Finances et la Ministre du Travail :

- **L'annulation des loyers durant la période de fermeture,**
- **Leur indexation sur la réalité de l'activité dans les mois à venir, à partir de leur réouverture.**

**Les fédérations appellent le Gouvernement à se montrer solidaire de tous les commerçants,** et à trouver des solutions collectives applicables à l'ensemble de la profession.

**Le Gouvernement doit assumer pleinement le rôle de médiateur, pour sauver les emplois et les magasins menacés.** Il est le seul en capacité de réunir l'ensemble des parties prenantes pour trouver des solutions collectives à la hauteur des enjeux.

**L'avenir des 2,6 millions d'emplois et des 400 000 entreprises du commerce en dépend.**

Plus particulièrement, les annonces du Gouvernement présentent 3 critiques majeures :

- **Cette mesure ne doit pas se limiter aux seules TPE bénéficiaires du fonds de solidarité.** Ce périmètre excessivement restreint est inacceptable au regard de l'ampleur de la crise. C'est l'ensemble des commerçants, petits, moyens et grands, quelle que soit leur taille qui sont aujourd'hui fermés et qui sont menacés dans leur survie. Face à la crise, les petits commerces ne sont pas les seuls à tenter de survivre, c'est tout l'écosystème qui est en danger. Où sont les soutiens apportés aux PME et ETI ?

- **Cette mesure ne peut pas concerner uniquement les grandes foncières immobilières, principalement propriétaires de centres commerciaux.** Les centres commerciaux contiennent seulement 38 000 commerces, alors que nos secteurs représentent plus de 400 000 points de vente partout en France. Les centres des villes moyennes qui sont déjà très affectés par la dévitalisation commerciale seront les premiers à souffrir de la disparition du commerce.

**Quel sera demain le visage de ces villes moyennes lorsque les commerces auront disparu du fait de la crise ? Quel sera la situation des petits bailleurs qui n'auront plus de locataires en 2021 sans possibilité d'en trouver un nouveau ?**

Nous ne pouvons donc pas abandonner les commerçants aux seules négociations de gré à gré avec leurs bailleurs. Dans le même temps, des solutions adaptées doivent être trouvées pour soutenir les plus petits bailleurs.

- **Cette mesure ne doit pas concerner uniquement la période de fermeture.** La solution passe par la prise en compte également de la période de reprise qui sera très progressive et donc risquée économiquement et socialement. Impossible pour un commerçant, quel qu'il soit, de payer un loyer normal dans une telle situation.

**Depuis leur fermeture, les commerces, quelle que soit leur taille, subissent une perte de chiffre d'affaires considérable.** Dans le même temps, et sans activité, ils doivent assumer des coûts incompressibles lourds - avance du paiement des salaires, poids financier des stocks de marchandises, règlements des fournisseurs - indispensables à la reprise économique post-crise. En plus de ces coûts, **les loyers représentent jusqu'à 20% de leur chiffre d'affaires.** Le coût des loyers asphyxie l'écosystème tout entier.

Bailleurs et commerçants ne doivent avoir qu'un seul but : être encore partenaires en 2021. La valeur de la propriété d'un bailleur passe par le fait d'avoir un locataire dynamique capable de payer ses loyers. C'est l'objectif que doivent viser commerçants, bailleurs et gouvernement.

*« Les mesures annoncées par le Ministre Bruno Le Maire et les bailleurs sont une première étape mais restent insuffisantes face à l'ampleur de la crise qui touche toutes les entreprises du secteur. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement à aller plus loin et à étendre ce dispositif à tous les commerces, quelle que soit leur taille et la nature de leurs bailleurs. Il faut, prolonger ces aides au-delà de la période de fermeture, afin d'aider les commerçants à faire face à une diminution de leur activité lors des prochains mois. Une solution collective est la seule capable de sauver les 2,6 millions d'emplois et les 400 000 entreprises de notre secteur. »* déclarent les auteurs du communiqué.

**André Balbi**, président du Rassemblement des Opticiens de France

**Antoine Barreau et Hervé Dijols**, présidents du Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale.

**Christian Bouldoires**, président de l'Union de la Bijouterie Horlogerie ;

**Michel Bourel**, président de la Fédération Française de la Franchise.

**Thierry Doll**, président du Syndicat des entreprises prestataires de services Sports et Loisirs ;

**François Feijoo**, président de la Fédération Procos

**Philippe Gueydon**, co-président de la Fédération des Commerces spécialistes des jouets et produits de l'enfant

**Esther Kalonji**, déléguée générale de Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration rapide.

**Matthieu Labbé**, Directeur général de Fédérations des Entreprises de la Boulangerie

**Eric Mertz**, président de la Fédération nationale de l'Habillement ;

**Christian Pimont**, président de l'Alliance du Commerce

**Eric Plat**, président de la Fédération du Commerce coopératif et associé

**Carine Shafroth**, présidente du Syndicat National de la Restauration Publique Organisée

**Jérôme Valentin**, président de l'Union Sport & Cycle ;

**Jean-Charles Vogley**, secrétaire général de la Fédération du commerce et services de l'électrodomestique et du multimédia et de la Fédération française du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison

**Contacts presse : Patricia Goldman International**

**Valentine Fabry - 06 80 13 51 75 – [vfabry@patricia-goldman.com](mailto:vfabry@patricia-goldman.com)**

**Ursula Luzolo – 06 37 61 77 77 – [uluzolo@patricia-goldman.com](mailto:uluzolo@patricia-goldman.com)**